



Programme d'aide à l'acquisition d'une borne de recharge domestique pour véhicules électriques et de remplacement d'appareils de chauffage au bois non-conformes

En décembre 2023, la Municipalité adoptait sa première **Politique sur l'environnement et la biodiversité S'adapter aux changements climatiques 2024-2028** que l'on peut consulter au https://sfxb.qc.ca/wp-content/uploads/2023/12/Politique-environnementale_2024-2028.pdf

Lors du lac-à-l'épaule 2024, le conseil municipal a décidé de prioriser les actions

- 2 – *Promouvoir le remplacement des poêles non-conformes et*
- 6 – *Promouvoir l'installation d'une borne de recharge domestique pour véhicules électriques*

Ces deux actions se retrouvent sous l'orientation 2– *Réduire la pollution atmosphérique*

Le Principe

L'idée est de réduire les GES (gaz à effet de serre) produits par le transport ainsi que les particules fines produites par les appareils de chauffage non-conformes.

La procédure

1. Compléter le formulaire accessible dans la section Vie citoyenne/Vivre à Saint-François-Xavier-de-Brompton/Politiques et programmes d'aide du site web.
2. Faire parvenir le formulaire et les documents nécessaires à l'analyse de la demande à la Municipalité par courriel au info@sfxb.qc.ca ou le déposer dans la boîte aux lettres située dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville (94, rue Principale).

Le budget

L'aide financière est **150 \$ par demande** pour un maximum de 20 demandes (formule premier arrivé, premier servi) pour l'année 2024 puisque le budget total alloué est de 3 000 \$.

Le fonctionnement

La Municipalité octroiera 150 \$/demande jusqu'à épuisement du budget de 3 000 \$. Par exemple, s'il y a cinq demandes pour le remplacement d'appareils de chauffage, il restera 15 demandes pour des bornes de recharges sans toutefois dépasser le maximum de 20 demandes.

La conclusion

Il s'agit d'un projet pilote qui pourrait être prolongé si la demande est là.

Chose certaine, les membres du Comité de l'environnement y voient une belle opportunité de démontrer à la communauté l'engagement de la Municipalité envers sa politique environnementale et ses citoyens.

Claude Paulin
René Lapierre
Comité de l'environnement



**SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON**

Programme d'aide financière pour le remplacement d'appareils de chauffage au bois non-conformes vers un appareil au norme EPA

Formulaire de demande

Renseignements personnels		
Nom complet :	Téléphone (cellulaire) :	Téléphone (Autre) :
Adresse (no, rue, ville, code postal) :		Courriel :

** Ces informations sont protégées en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels. Elles sont nécessaires pour établir l'admissibilité de la demande.

Renseignements sur l'appareil de chauffage		
Marque :	Modèle :	
Combustion lente ou granules :	Prix d'achat :	Date d'achat :
Installateur autorisé :	Numéro RBQ :	
Date d'installation :	Coût d'installation :	
Lieu d'installation (doit être situé à l'intérieur des limites de la municipalité) :		

Conditions d'admissibilité	
Je suis propriétaire de la bâtisse concernée par la demande et elle est située sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Je fournirai une preuve d'homologation EPA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
J'autorise la Municipalité à vérifier, sur les lieux, la conformité des renseignements fournis :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Les travaux ont été réalisés conformément aux lois et règlements en vigueur, notamment ceux du Code de construction :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Déclaration et consentement

Je reconnais que les renseignements fournis dans la présente demande pourront être utilisés par la Municipalité de Saint-François- Xavier-de-Brompton pour fin de vérification de l'admissibilité, du versement de l'aide financière, de l'évaluation et du suivi du programme. Seuls les employés responsables de ces tâches auront accès aux renseignements qui leur sont nécessaires pour l'exécution de l'analyse ou de l'émission de l'aide financière.

Je comprends que si je ne respecte pas toutes les conditions, les modalités et les termes prévus au programme, le processus d'analyse de la demande peut être retardé ou jugé inadmissible. Je reconnais qu'en cas de fausse déclaration, la Municipalité de Saint-François- Xavier-de-Brompton pourra demander le remboursement de l'aide financière versée.

Je déclare avoir lu et compris l'ensemble des conditions, modalités et termes du programme. Je déclare que les renseignements fournis dans cette demande sont véridiques et complets.

Signature du propriétaire ou du requérant	Date
---	------

Pièces justificatives

En plus de la version originale de la présente demande imprimée et dûment complétée et signée, veuillez joindre les documents suivants :

- Preuve de résidence (exemple : compte de taxes)
- Preuve d'installation de l'appareil de chauffage (exemple : photo)
- Photographie de votre facture ou preuve d'achat de l'appareil de chauffage
- Preuve de conformité de l'appareil de chauffage (Photo de la plaque

Demande complétée

Prière de retourner la demande et les pièces justificatives requises à l'adresse suivante : info@sfxb.qc.ca